

ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

Diplôme d'État - Niveau 6 (Bac + 3)

Pour les étudiants, salariés, demandeurs d'emploi, apprentis ou VAE



VOS CONTACTS

Organisation de la formation

Secrétariat pédagogique :

05 49 37 13 13

es@irts-pc.eu

Apprentissage

CFA 2S

05 49 79 53 33 ou 05 49 79 52 52

contact@cfa2s.fr

Admissions

05 49 37 13 12 ou 05 49 37 41 02

admissions@irts-pc.eu

VAE

vae@irts-pc.eu



Cette formation est organisée en partenariat avec l'Université de Poitiers et permet une reconnaissance du grade de licence.



Prestations et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap (après étude du dossier)

Référente Handicap :

Tatiana ROUAN 06 34 99 28 85

crfh_poitiers@irts-pc.eu

INFORMATIONS

<https://www.irts-poitou-charentes.fr>

L'Éducateur ou Éducatrice Spécialisé(e) (ES) accompagne dans une démarche socio-éducative globale des personnes (enfants, groupes, familles) en difficulté, en situation de vulnérabilité ou de handicap, dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration ou d'insertion, en veillant au respect de leurs droits.

Son intervention s'effectue dans le respect du projet d'établissement et repose sur des accompagnements individuels et collectifs adaptés aux besoins de la personne et aux objectifs de son projet personnalisé, et s'inscrivant dans une temporalité adaptée.

En créant un cadre d'intervention sécurisant et bienveillant, il veille à l'intégrité physique et psychique de la personne ainsi qu'au respect de son intimité.

L'éducateur spécialisé met en œuvre des médiations éducatives qui contribuent au processus de socialisation et d'autonomie de la personne et favorisent le renforcement de ses liens sociaux et des solidarités dans son environnement et la société.

Les aptitudes

- Écoute, observation, patience
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Empathie et capacité à prendre du recul
- Adaptabilité et capacité de médiation
- Capacité à travailler en équipe
- Capacités rédactionnelles,

Lieux d'exercices

L'éducateur spécialisé exerce principalement ses missions au sein de trois champs d'intervention : handicap, protection de l'enfance, insertion.

1 - Handicap

En institution : L'éducateur travaille au quotidien dans des structures d'hébergement ou de travail, comme les Instituts Médico-Éducatifs (IME) pour enfants, les foyers de vie (FAM, MAS) pour adultes, ou les ESAT pour l'insertion par le travail.

En milieu ouvert : Il intervient directement dans le lieu de vie ordinaire de la personne (école, domicile) via des services d'accompagnement mobile comme les SESSAD, les SAMSAH ou les SAVS.

2 - Protection de l'enfance

En institution : Il assure un accompagnement éducatif et un hébergement pour les mineurs confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) au sein des Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS) ou des Foyers de l'enfance.

En milieu ouvert : Il intervient au sein des familles, dans le cadre de mesures d'assistance Éducative en Milieu Ouvert (AEMO) ou d'Assistance Éducative à Domicile (AED).

Institut Régional du Travail Social

1 rue Georges Guynemer - BP 215 - 86005 Poitiers Cedex

05 49 37 60 00 - irts@irts-pc.eu

www.irts-poitou-charentes.fr



ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

Diplôme d'État - Niveau 6 (Bac + 3)

Pour les étudiants, salariés, demandeurs d'emploi, apprentis ou VAE



3 - Insertion

En institution : Il accueille, héberge et accompagne les personnes en grande précarité, les demandeurs d'asile ou les réfugiés au sein de structures d'hébergement temporaires comme les CHRS ou les CADA.

En milieu ouvert : Il va à la rencontre des publics en rupture directement dans l'espace public via les maraudes et la prévention spécialisée, ou les accompagne vers l'emploi dans des structures d'insertion par l'activité économique.

Majoritairement les Éducateurs Spécialisés diplômés travaillent dans le secteur privé associatif. Toutefois, un certain nombre exerce dans le cadre d'une des trois fonctions publiques (fonction publique hospitalière, fonction publique territoriale, fonction publique d'État.) Les salaires et les carrières sont soumis aux droits du travail, aux conventions collectives et aux accords d'entreprises (secteur privé).

Possibilités d'évolution de carrière

Avec de l'expérience professionnelle et une formation complémentaire, il peut exercer des fonctions de chef de service ou de directeur d'établissements. Il peut aussi se voir confier la responsabilité d'une circonscription d'action sociale, ou occuper un poste de conseiller technique.

Depuis la réforme du diplôme du 22/08/18, l'Éducateur Spécialisé peut prétendre à accéder à un master après l'obtention de son Diplôme d'État ou poursuivre une formation supérieure en vue de préparer :

- Le Certificat d'Aptitude aux fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS)
- Le Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale (DEIS)
- Le Certificat d'Aptitude aux fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'Intervention Sociale (CAFDES)

La formation

Durée de la formation : 3 442 h

- 1 517 h de formation théorique
- 1 925 h de formation pratique (55 semaines de stage)

Objectifs et contenu

Acquérir les compétences dans les quatre domaines de formation suivants :

- BC1 : Concevoir et conduire un accompagnement éducatif spécialisé dans une visée préventive et inclusive (512h)
- BC2 : Favoriser et soutenir l'autodétermination des individus et des collectifs dans le but de l'émancipation (504h)
- BC3 : S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale (252h)
- BC4 : S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social (245h)

Institut Régional du Travail Social

1 rue Georges Guynemer - BP 215 - 86005 Poitiers Cedex
05 49 37 60 00 - irts@irts-pc.eu

www.irts-poitou-charentes.fr



Approche pédagogique

- Alternance des apports pédagogiques avec des périodes de formation pratique ;
- Multiplicité et croisements des approches théoriques ;
- Supports éducatifs variés ;
- Accompagnement personnalisé des travaux.

Lieu de formation et durée :

Formation de 3 ans sur Poitiers

Tarifs : à consulter sur notre site internet.

Organisation de la formation

Les candidats en formation initiale effectuent 4 stages sur la période de la formation.

Allègements et dispenses

Après étude du positionnement des acquis de leur formation et de leur expérience professionnelle, les candidats pourront faire une demande d'allègement ou de dispense de formation dans le cadre de l'arrêté du 6 octobre 2025.

Contrôles continus et épreuve conclusive

Chaque bloc est découpé en unités d'enseignement qui font l'objet de différentes épreuves de contrôles continus.

Il n'y a pas de compensation entre chaque bloc, ils doivent tous être validés.

Les conditions d'accès à la formation

Prérequis

- Être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au moins au niveau 4 du RNCP ;
 - Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels en application de l'article L. 613-5 du Code de l'Éducation.
- Dans tous les cas, les candidats devront candidater auprès de l'IRTS via le processus d'inscription suivant :

Pour les étudiants, apprentis ou demandeurs d'emploi (formation initiale) :

1^{ère} étape : pré-inscription sur Parcoursup

www.parcoursup.fr

2^{ème} étape : Épreuve orale d'admission.

Durée : 20 à 30 minutes. Entretien avec un formateur de l'IRTS.

Pour les salariés ou bénéficiaires d'un financement par un OPCO (formation continue) :

1^{ère} étape : inscription sur notre site internet

Site : <https://www.irts-poitou-charentes.fr>

2^{ème} étape : Épreuve orale d'admission

Durée : 20 à 30 minutes. Entretien avec un formateur de l'IRTS.